

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 28 AVRIL 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
04/2/6
DOSSIER N°5630**

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - TOURISME

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation*

RAPPORTEUR : Mme Catherine DEFEMME

OBJET : Subventions aux associations - Tourisme



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU les demandes de Mesdames les Présidentes et Messieurs les présidents des associations, ThermAuvergne, Felletin Patrimoine Environnement, l'Union départementale des Moniteurs Guides de Pêche de la Creuse, Gîtes de France et du Tourisme vert de la Creuse, l'Autorail Creusois, Bienvenue à la Ferme
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-04/2/6 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Accueil, Attractivité et Culture,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'allouer au titre de l'exercice 2023, les subventions suivantes destinées à soutenir les associations qui interviennent dans le domaine du tourisme :

- **ThermAuvergne**, qui regroupe les communes thermales de la région Auvergne ainsi que l'unique commune de la Creuse adhérente au syndicat intercommunal thermal de l'Allier et qui a pour actions la promotion collective du thermalisme, le développement et le classement ainsi que la labellisation des meublés, soit une aide de 2 000 € ;

Mme Marie-Thérèse VIALLE, Elue membre au ThermAuvergne, ne prend pas part au vote

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

- **Felletin Patrimoine Environnement**, pour l'organisation des 7^e Journées Européennes du Feutre qui se sont déroulées du 14 au 16 avril 2023, soit une aide de 1 000 € ;

Adopté : 18 pour - 12 contre - 0 abstention(s)

- **L'Union départementale des Moniteurs Guides de Pêche de la Creuse**, pour promouvoir le loisir pêche lors de salons et manifestations, soit une aide de 500 € ;

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

- **Gîtes de France et du tourisme Vert de la Creuse**, pour le développement de l'accueil touristique et la valorisation de l'espace rural sur l'ensemble du département, soit une aide de 2 500€ ;

M. Nicolas SIMONET, Mme Catherine DEFEMME, Elus membres Gîtes de France et du tourisme de la Creuse, ne prennent pas part au vote

Adopté : 28 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

- **L'Autorail Creusois**, pour participer à la mise en circulation en période estivale du train touristique sur la ligne ferroviaire Guéret/Felletin/Busseau sur Creuse, soit une aide de 1 000 € ;

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

- **Bienvenue à la Ferme**, pour promouvoir la production fermière et les activités de loisirs et de découverte du département auprès des consommateurs et des touristes, soit une aide de 2 000€.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées au Budget départemental, au Chapitre 65, Article 65748, Fonction 633 (fonctionnement).

Publié sur www.creuse.fr le 05/05/2023

Envoyé en préfecture le 05/05/2023

Reçu en préfecture le 05/05/2023

Publié le



ID : 023-222309627-20230502-CP2023075-DE

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET